

souffles

Présences et perspectives en santé mentale



Les soins
sous contrainte :
une obligation
de lien

Contrainte de la Loi
ou liberté de l'Esprit ?

Aux risques
de la contrainte



DR

Aux risques de la contrainte

Catherine Vrignon

Dans quelques semaines, en avril, l'association Traverses proposera des journées de réflexion sur le thème de la contrainte. D'ores et déjà, nous vous convions à une première exploration de la problématique.

« Aux risques de la contrainte » en est l'intitulé; à y regarder de près, il m'apparaît que le titre laisse entrevoir déjà une certaine orientation, une certaine façon de traiter la question, de la prendre à bras-le-corps; on nous annonce « aux risques de la contrainte » et tout de suite me vient à l'esprit qu'on pourrait dire aussi aux « risques de la parole », au risque de chercher avec d'autres ce que le mot contrainte recouvre comme expérience sensible et singulière. À ce point de ma réflexion un détour par le dictionnaire ne me semble pas inutile! Je découvre une convergence entre les deux mots « contrainte » et « obligation » encore que l'obligation relève du devoir (auquel il est, en droit, possible de ne pas se soumettre) et la contrainte de la nécessité (c'est-à-dire de ce qui ne peut pas ne pas être). La contrainte

est ce qui empêche toute manifestation de la liberté d'action d'un individu; elle est par conséquent de l'ordre de la nécessité, de telle sorte qu'il est impossible à l'individu de s'y soustraire. La contrainte n'est donc pas sans risque, évidemment pour celui sur lequel elle s'exerce et qui se voit entravé dans sa liberté d'action, mais aussi pour celui qui assume la responsabilité de sa mise en œuvre. À ce titre, on découvrira (cf. p 11) à travers le récit d'une histoire clinique de quelles façons un service de psychiatrie générale a travaillé à transformer une hospitalisation complète sous contrainte en soins ambulatoires sous contrainte.

À y regarder de plus près encore, le titre de ces journées laisse entendre que le fait d'assumer la contrainte renforce le sentiment d'existence, mais de quelles contraintes s'agit-il?

L'être humain ne naît pas humain au monde, il a à le devenir. Ce long trajet de l'humanisation qu'implique la capacité à parler passe par la soumission aux lois du langage et de la parole. Le petit humain n'est pas seulement dépendant des soins de ceux qui l'entourent mais de ce qui va être dit de lui et autour de lui, de la langue de ses premiers semblables, de ses premiers autres, eux-mêmes ayant eu à parcourir ce trajet et à s'y inscrire non sans embûches parfois. À cette dépendance primordiale s'attache « le consentement à recevoir, pour le petit enfant, ce qui lui vient des autres puis ensuite à acquérir pour son propre compte ce qu'il a déjà reçu »*.

sommaire

sommaire



DOSSIER 5

Aux risques de la contrainte

La castration,
aux risques de l'Un-possible 6

Alain Voisinne, psychanalyste

INTERVIEW 11

Les soins sous contrainte : une
obligation de lien

Propos recueillis par Martine Charlery

BILLET D'HUMOUR 14

Paul Charlery

EXPÉRIENCE TERRAIN 15

La contrainte, ses chances
et ses dérives en milieu carcéral

Isabelle Le Bourgeois

PRATIQUE DE SOIN 19

La chambre de soins intensifs :
point de vue d'une équipe infirmière

Justine Bonamy, infirmière



PAUSE 22

Un clin d'œil à saint Benoît

François Morellet

ÉCLATS BIBLIQUES 24

Contrainte de la Loi
ou liberté de l'Esprit ?

Monique Durand-Wood

REGARDS CROISÉS 28

Connaître ce qui nous est inconnu

Bernard Odier - auteur anonyme

CULTURE 34

ACTUALITÉS DE L'ASSOCIATION 36

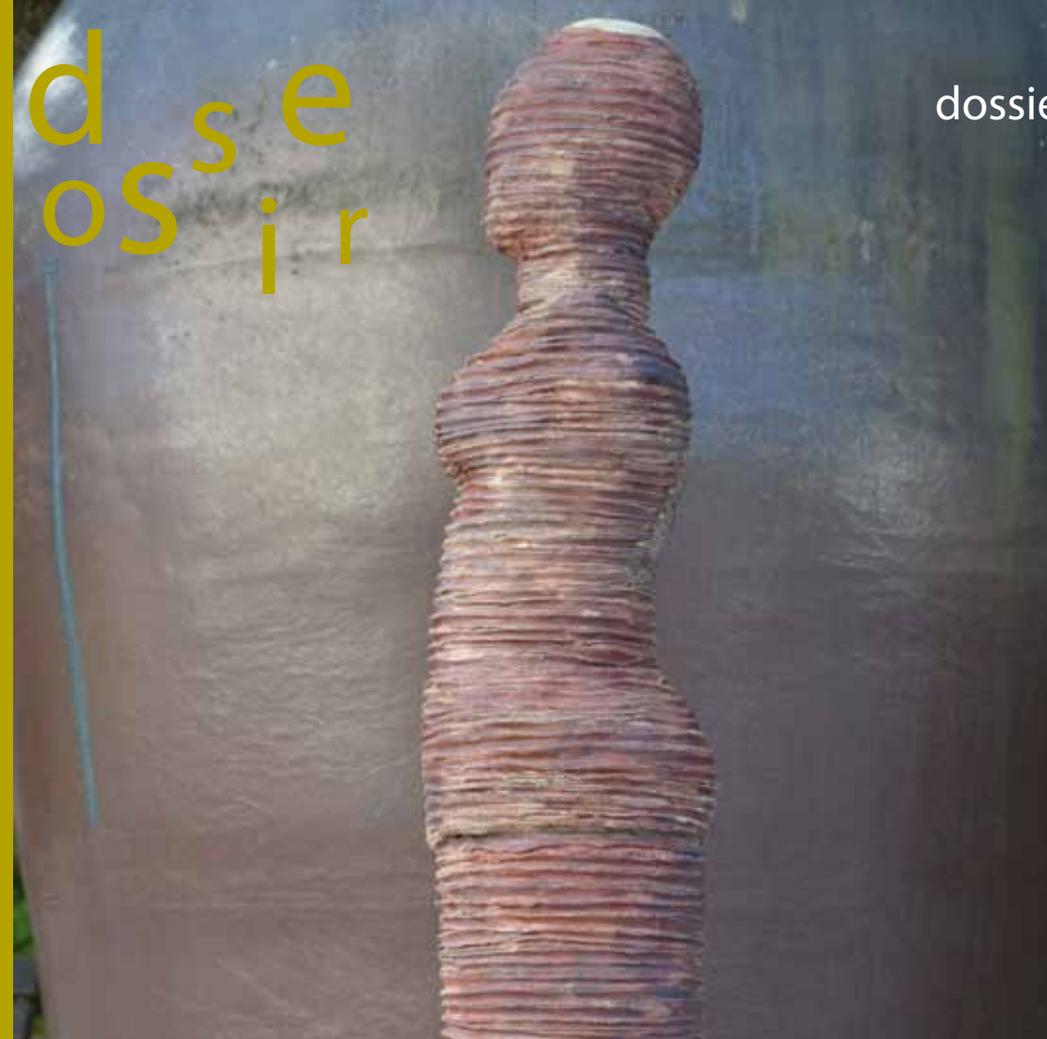
Paradoxalement c'est cette aliénation « consentie » qui ouvre la possibilité d'accéder à l'indépendance; l'enfant aura à perdre la mère, aidé en cela par le père qui s'interpose entre elle et lui. Ce consentement n'est possible pour l'enfant que parce que lui, le père, témoigne par sa présence que ce trajet est possible puisqu'il l'a lui-même déjà effectué. L'enfant pourra quitter le monde de l'in-fans (d'un non-parlant, de celui qui ne parle pas encore). C'est ce parcours qu'explore Alain Voisinne, psychanalyste. (cf. p. 6)

Ainsi, contraints que nous sommes à assumer d'avoir un corps sexué, d'être des êtres parlants, d'avoir le sentiment de la finitude de notre existence, sommes-nous voués à la résignation, à la dépressivité, à l'acceptation vertueuse de notre condition ou parvenons-nous à nous appuyer sur ces contraintes pour en faire la source de notre activité de penser, de notre créativité? Et, je me souviens d'une de mes lectures estivales: *La clôture des merveilles*, il y est question de la liberté d'être dans la contrainte, la clôture du monastère bénédictin de Saint-Disibod, et la voix désirante d'Hildegarde de Bingen, moniale du XII^e siècle, portée par l'écriture de Lorette Nobécourt: « *Les adieux ont été accomplis. La porte de la clôture se referme sur les huit ans de H. Elle se souvient de tout: un frémissement la saisit d'effroi d'être à ce point vivante de l'autre côté du monde, enfermée derrière le mur, en exil de ce qui fait sa vie, toute, et dans l'inconnu de ce qui s'offre à elle... La loi est douce à celui qui a renoncé à tout sauf à être. Combien d'années faudra-t-il à l'enfant H. pour apprivoiser cette vérité, et combien d'autres encore pour l'incarner?* »**.

Ne pas renoncer à être, malgré tout... c'est l'invitation que vous adresse l'association Traverses. Que ce soit avec les journées de réflexion ou à travers les articles de *Souffles*, nous parions sur notre capacité à dire aussi loin que possible notre présence au monde. ●

*Jean-Pierre Lebrun *La condition humaine n'est pas sans conditions* Ed. Denoël

**Lorette Nobécourt *La clôture des merveilles* Ed. Grasset



Aux risques de la contrainte

Du fait de notre appartenance à l'espèce humaine, il y a d'abord la contrainte primordiale qui nous fait dépendant et aliéné à l'autre. Parfois, des ratés dans le parcours contribuent à l'apparition de troubles psychiques, véritables contraintes intérieures dont les formes les plus graves peuvent mettre le sujet lui-même en péril.

On lira des récits de pratiques qui allient le soin obligé au consentement et à l'alliance thérapeutique et on s'interrogera sur les enjeux de l'enfermement carcéral.